

AVIS PUBLIC
Demande de dérogation mineure
aux règlements d'urbanisme de la Ville de New Richmond

Aux contribuables de la susdite municipalité, avis public est par le présent donné qu'il y aura une séance ordinaire du Conseil de la Ville de New Richmond, le **6 juin 2022, à 20 h.** Au cours de cette réunion, le Conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent faire valoir leurs commentaires sur la demande de dérogation mineure ici-bas :

114, chemin Campbell

Afin de rendre la propriété conforme au Règlement de zonage 927-13, spécifiquement à l'article suivant :

Article 9.2.4

Autoriser l'implantation d'un bâtiment secondaire à 4 mètres du bâtiment principal au lieu des 6 mètres autorisés.

Donné à New Richmond
Ce 27^e jour d'avril 2022

Céline LeBlanc
Greffière